Défendre notre conception du collège

Depuis plusieurs années, le modèle du collège unique est durement attaqué. S'il est tellement questionné, c'est qu'il est le dernier lieu, dans la scolarité obligatoire, où quelque soit leur classe sociale, tou.te.s les élèves suivent le même schéma de scolarité.

Plus que des défendre un statu quo, il faut porter un projet ambitieux pour le collège.

Vers un véritable collège unique

Le texte préparatoire réaffirme notre attachement au collège unique ce qui entre en contradiction avec un système d'option, qui plus est obligatoire. Cela ressemble à la dérive que subit le lycée avec son système modulaire. Tou.te.s les élèves doivent pouvoir assister aux mêmes cours.

Trop souvent, malgré l'action de certain.e.s collègues, les systèmes d'options deviennent des système de tri des élèves. Les collèges internationaux, qui recrutent en dérogatoire les « meilleurs profils », en sont l'exemple même.

Le moyen le plus efficace pour un véritable collège unique est d'homogénéiser l'accès aux différents enseignements et options.

A ce titre, le SNES-FSU doit être en mesure de proposer rapidement une grille horaire satisfaisante pour le collège. Elle serait un outil militant clair pour porter nos revendications.

Vers un collège qui permet la réussite de toutes et tous

La question de la difficulté scolaire ne peut être abordée par le prisme de la formation. C'est avant tout par manque de moyen (notamment en personnels accompagnants) et par l'accroissement de la quantité de travail que les personnels enseignants ne peuvent pas aider au mieux l'ensemble des élèves.

Il faut veiller à ne pas tomber dans le biais des groupes de remédiations qui ne sont rien d'autres que des groupes de niveaux. Extraire des élèves pour des exercices spécifiques reste très stigmatisants et peut être dégradant pour la confiance en soi de l'élève.

Le dispositif « Devoirs Faits » montre toutes ses limites. Il vient alourdir des journées longues et nie les spécificités des matières. Il faut que le temps de « devoir » soit intégré au temps de classe disciplinaire. Cela induit de diminuer les programmes et/ou d'augmenter le temps enseignements. Cela suppose également que des temps en groupes réduits soient prévus.

Vers un collège anti-capitaliste

Dans un monde dicté par la compétition pour l'emploi, il est primordial de libérer les collègien.ne.s de ce carcan. Le SNES-FSU doit s'opposer à l'entrisme toujours plus forte des entreprises et de leur doctrine libérale dans nos établissements (orientation, compétences « psychosociales », formation...).

Les « devoirs faits » sont une entrée pour de nombreuses associations/entreprises tentant de s'accaparer ce temps scolaire. Il doit impérativement resteré sous le contrôle des professeur.e.s..

Enfin, nous ne pourrons lutter contre la ségrégation scolaire qu'en nationalisant sans indemnité ni rachat les établissements privés.

Jordi LE COINTE, EE, professeur des S.V.T. à Montfermeil (Académie de Créteil)